

# Guide d'identification des plantes des zones humides



**Reconnaissance des végétaux  
caractéristiques des milieux humides**

## Pourquoi un guide d'identification?

Véritables réservoirs biologiques, les zones humides possèdent une **végétation caractéristique des milieux humides**, composée majoritairement de plantes hygrophiles (c'est-à-dire affectionnant les sols riches en eau).

La plus commune de ces espèces est le **jonc**, qui peut être défini comme l'espèce « repère » des zones humides, de part sa reconnaissance facile et sa forte représentativité sur ces milieux.



Cependant, il existe également tout un **cortège floristique** de plantes affectionnant les milieux humides, et qui renseignent, de part leurs caractéristiques, sur la nature du milieu : prairie, boisement, tourbière, etc.

Ces espèces sont pour la plupart **méconnues**, constat d'autant plus regrettable que leur identification peut être relativement facile. Le présent guide s'attachera donc à décrire les **espèces hygrophiles les plus courantes** et dont la reconnaissance sur le terrain n'est pas difficile.

Ce guide a donc pour finalité de **faire connaître les plantes caractéristiques des zones humides**, et de **faciliter leur identification** sur le terrain.

Il prend également en compte le fait que chacune de ces espèces n'affectionne pas les mêmes types de milieux humides, et que leur observation est soumise à une échelle temporelle.



# Sommaire

## 4 Plantes indicatrices des zones humides

- 4 Contexte réglementaire
- 4 Espèces retenues
- 5 Périodes d'observation

## 6 Les différents milieux humides

- 6 Berges de mares, étangs, ruisseaux et fossés
- 7 Prairies humides
- 8 Boissements humides
- 9 Tourbières

## 10 Identification des espèces

- 12 Plantain à feuilles lancéolées
- 14 Jonc fleuri
- 16 Cardamine impatiente
- 17 Cirse tubéreux
- 19 Orchis de mai
- 20 Rossolis intermédiaire
- 22 Epilobe des marais
- 23 Linaigrette à feuilles étroites
- 25 Iris jaune
- 27 Lobélie brûlante
- 29 Lysimaque commune
- 31 Menthe des champs
- 33 Cresson de fontaines
- 35 Morelle douce-amère

- 12 Plantain d'eau
- 16 Cardamine amère
- 15 Cardamine des prés
- 19 Orchis incarnat
- 19 Orchis négligé
- 20 Rossolis à feuilles rondes
- 22 Epilobe à petites fleurs
- 23 Linaigrette vaginée
- 26 Jonc aggloméré
- 28 Lychnis fleur-de-coucou
- 30 Salicaire commune
- 31 Menthe à feuilles rondes
- 34 Renoncule flammette
- 36 Massette à feuilles étroites

- 13 Guimauve officinale
- 16 Cardamine flexueuse
- 17 Cirse des marais
- 18 Orchis tacheté
- 20 Rossolis à feuilles longues
- 21 Epilobe hirsute
- 22 Epilobe à tige carrée
- 24 Ecuelle d'eau
- 26 Jonc épars
- 29 Lysimaque nummulaire
- 31 Menthe aquatique
- 32 Trèfle d'eau
- 34 Renoncule rampante
- 36 Massette à larges feuilles

## 37 Les sols des zones humides

## 39 Glossaire

## 41 Bibliographie

# Plantes indicatrices des zones humides

## Contexte réglementaire

Les critères de définition et de détermination d'une zone humide sont définis précisément par le décret n°2007-135 du 30 janvier 2007 et l'**arrêté du 24 juin 2008**, modifié par l'**arrêté du 1er octobre 2009**.

Trois critères sont ainsi à prendre en compte :

- la **botanique**, à travers la présence d'une végétation caractéristique des milieux humides;
- l'**hydrologie**, à travers la présence d'eau;
- la **pédologie**, à travers la morphologie des sols.

L'arrêté intègre la liste des **794 espèces** indicatrices des zones humides, ainsi que celle des habitats caractéristiques des zones humides selon les nomenclatures CORINE Biotopes et Prodome.

Par ailleurs, il intègre également une nomenclature des sols des zones humides, avec une liste de **13 types de sols**, classés selon leur morphologie.

## Espèces retenues

Sur les 794 espèces de l'arrêté, 42 ont été retenues et seront présentées dans ce guide. Le choix de ces espèces a été motivé par plusieurs raisons :

- les espèces sont **relativement communes**;
- l'**identification** est **facile**;
- les espèces sont **patrimoniales**;
- les espèces bénéficient d'une **protection**.

De ce fait, la liste retenue est loin d'être exhaustive.

Par ailleurs, un certain nombre d'espèces ne seront décrites que partiellement, lorsque la ressemblance avec une autre espèce le nécessite afin d'éviter la confusion. Il est important de signaler que toutes les plantes



décrites dans ce guide sont observables sur le bassin versant de la Sélune, et ce dans les régions Basse-Normandie, Pays-de-la-Loire et Bretagne.

## Périodes d'observation

Toutes les espèces ne sont pas observables à la même période. En outre, si certaines plantes peuvent être identifiées à partir de leur appareil végétatif, c'est-à-dire de leur tige et de leurs feuilles - hors période de floraison - il en est difficile pour d'autres.

Le tableau page suivante donne les **périodes propices à l'identification de ces espèces**, soit par l'appareil végétatif, soit par la fleur. Il présente également le statut de protection et la patrimonialité des espèces retenues.

Nom latin	Nom français		J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
<i>Alisma lanceolatum</i>	Plantain à feuilles lancéolées													
<i>Alisma plantago-aquatica</i>	Plantain d'eau													
<i>Althaea officinale</i>	Guimauve officinale	P												
<i>Butomus umbellatus</i>	Jonc fleuri	P												
<i>Cardamine amara</i>	Cardamine amère													
<i>Cardamine flexuosa</i>	Cardamine flexueuse													
<i>Cardamine impatiens</i>	Cardamine impatiente	PR												
<i>Cardamine pratensis</i>	Cardamine des prés													
<i>Cirsium palustre</i>	Cirse des marais													
<i>Cirsium tuberosum</i>	Cirse tubéreux	PR												
<i>Dactylorhiza incarnata</i>	Orchis incarnat	P												
<i>Dactylorhiza maculata</i>	Orchis tacheté													
<i>Dactylorhiza majalis</i>	Orchis de mai	PR												
<i>Dactylorhiza praetermissa</i>	Orchis négligé													
<i>Drosera anglica</i>	Rosolis à feuilles longues	PN												
<i>Drosera intermedia</i>	Rosolis intermédiaire	PN												
<i>Drosera rotundifolia</i>	Rosolis à feuilles rondes	PN												
<i>Epilobium hirsutum</i>	Epilobe hirsute													
<i>Epilobium palustre</i>	Epilobe des marais	P												
<i>Epilobium parviflorum</i>	Epilobe à petites fleurs													
<i>Epilobium tetragonum</i>	Epilobe à tige carrée	P												
<i>Eriophorum angustifolium</i>	Linaigrette à feuilles étroites	P												
<i>Eriophorum vaginatum</i>	Linaigrette vaginée	PR												
<i>Hydrocotyle vulgaris</i>	Ecuelle d'eau													
<i>Iris pseudacorus</i>	Iris jaune													
<i>Juncus conglomeratus</i>	Jonc aggloméré													
<i>Juncus effusus</i>	Jonc épars													
<i>Lobelia urens</i>	Lobélie brûlante	PR												
<i>Lychnis flos-cuculi</i>	Lychnis fleur-de-coucou													
<i>Lysimachia nummularia</i>	Lysimaque nummulaire													
<i>Lysimachia vulgaris</i>	Lysimaque commune													
<i>Lythrum salicaria</i>	Salicaire commune													
<i>Mentha aquatica</i>	Menthe aquatique													
<i>Mentha arvensis</i>	Menthe des champs													
<i>Mentha suaveolens</i>	Menthe à feuilles rondes													
<i>Menyanthes trifoliata</i>	Trèfle d'eau	PR												
<i>Nasturtium officinale</i>	Cresson de fontaines													
<i>Ranunculus flammula</i>	Renoncule flammette													
<i>Ranunculus repens</i>	Renoncule rampante													
<i>Solanum dulcamara</i>	Morelle douce-amère													
<i>Typha angustifolia</i>	Massette à feuilles étroites													
<i>Typha latifolia</i>	Massette à larges feuilles	P												

Période d'identification	
Appareil végétatif	■
Floraison	■

P	Espèce patrimoniale
PN	Protection nationale
PR	Protection régionale

# Les différents milieux humides

## Berges de mares, étangs, ruisseaux, fossés



Outre les espèces arborescentes et arbustives telles que le saule, le peuplier, l'aulne et le frêne, un certain nombre d'herbacées

affectionnent les abords des cours d'eau, mares, étangs et lacs, et sont ainsi caractéristiques des zones humides rivulaires.



Plantain d'eau  
*Alisma plantago-aquatica*



Guimauve officinale  
*Althaea officinalis*



Jonc fleuri  
*Butomus umbellatus*



Cardamine des prés  
*Cardamine pratensis*



Cirse des marais  
*Cirsium palustre*



Epilobe hirsute  
*Epilobium hirsutum*



Ecuelle d'eau  
*Hydrocotyle vulgaris*



Iris jaune  
*Iris pseudacorus*



Jonc  
*Juncus sp.*



Lobélie brûlante  
*Lobelia urens*



Lychnis fleur-de-coucou  
*Lychnis flos-cuculi*



Lysimaque commune  
*Lysimachia vulgaris*



Salicaire  
*Lythrum salicaria*



Menthe aquatique  
*Mentha aquatica*



Cresson de fontaines  
*Nasturtium officinale*



Renoncule rampante  
*Ranunculus repens*



Morelle douce-amère  
*Solanum dulcamara*



Massette  
*Typha sp.*

# Les différents milieux humides

## Prairies humides



Les prairies humides se situent dans les zones naturelles d'expansion des crues, ou sont sous l'influence de la nappe. Les sols y sont donc humides de manière temporaire ou

permanente. On y retrouve des communautés herbacées hygrophiles, à croissance rapide, adaptées aux variations souvent brutales et extrêmes des niveaux d'eau.



Cardamine des prés  
*Cardamine pratensis*



Cirse des marais  
*Cirsium palustre*



Orchis tacheté  
*Dactylorhiza maculata*



Epilobe hirsute  
*Epilobium hirsutum*



Jonc  
*Juncus sp.*



Lychnis fleur-de-coucou  
*Lychnis flos-cuculi*



Lysimaque commune  
*Lysimachia vulgaris*



Salicaire  
*Lythrum salicaria*



Menthe aquatique  
*Mentha aquatica*



Renoncule rampante  
*Ranunculus repens*

# Les différents milieux humides

## Boisements humides



Les boisements humides se retrouvent fréquemment à proximité des cours d'eau, et abritent une végétation hygrophile

affectionnant les milieux frais. Les strates arborescente et arbustive sont représentées principalement par les saules, aulnes et frênes.



Cirse des marais  
*Cirsium palustre*



Orchis tacheté  
*Dactylorhiza maculata*



Jonc  
*Juncus sp.*



Lobélie brûlante  
*Lobelia urens*



Lychnis fleur-de-coucou  
*Lychnis flos-cuculi*



Renoncule rampante  
*Ranunculus repens*



Morelle douce-amère  
*Solanum dulcamara*

## ARBRES / ARBUSTES



Saules  
*Salix sp.*



Aulne glutineux  
*Alnus glutinosa*



Frêne commun  
*Fraxinus excelsior*

# Les différents milieux humides

## Tourbières



Les tourbières sont des zones humides particulières, caractérisées par des sols riches en matière organique et la présence de tourbe. Il existe de nombreux types de tourbières,

chacune ayant des caractéristiques propres, tant dans sa typologie que dans son cortège floristique.



Cirse des marais  
*Cirsium palustre*



Orchis tacheté  
*Dactylorhiza maculata*



Rosolis à feuilles rondes  
*Drosera rotundifolia*



Linaigrette à feuilles étroites  
*Eriophorum angustifolium*



Ecuelle d'eau  
*Hydrocotyle vulgaris*



Iris jaune  
*Iris pseudacorus*



Jonc  
*Juncus sp.*



Lychnis fleur-de-coucou  
*Lychnis flos-cuculi*



Trèfle d'eau  
*Menyanthes trifoliata*

# Identification des espèces

## Fiches espèces

Les fiches espèces qui vont suivre présentent toutes le même schéma pour la description, qui se base à la fois sur des photos et sur des dessins.

Ces derniers permettent de localiser les caractéristiques morphologiques typiques lorsque la photographie de le permet pas.

L'objectif est d'avoir une vision globale de

la morphologie florale et foliaire de la plante, pour une identification plus facile sur le terrain.

Lorsqu'une ou plusieurs espèce(s) proche(s) existe(nt), une description sommaire permet de différencier l'identification.

Une fiche espèce « type » est présentée à la page suivante.

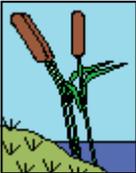
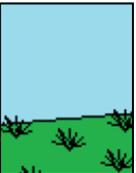
### REPRÉSENTATIVITÉ

+	TC	Très commune
	C	Commune
	AC	Assez commune
	PC	Peu commune
	R	Rare
	AR	Assez rare
-	TR	Très rare

### STATUT RÉGLEMENTAIRE

PD	Protection départementale
PR	Protection régionale
PN	Protection nationale

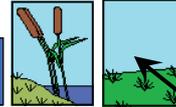
### TYPE DE ZONE HUMIDE

	Berges de mares, étangs, ruisseaux, fossés
	Prairies humides
	Boisements humides
	Tourbières

# Cardamine des prés

*Cardamine pratensis* L.

TC



Type de zone humide

Statut et représentativité

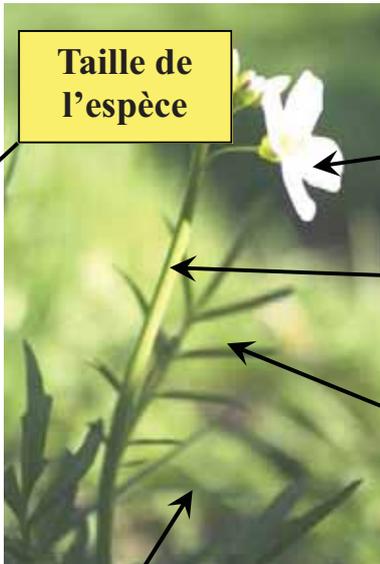
Période d'observation



J F M A M J J A S O N D

Taille de l'espèce

20-40 cm

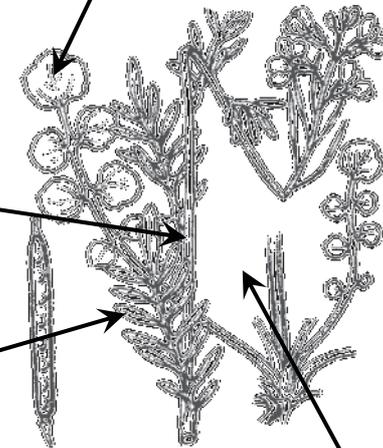


Fleurs lilas à 4 pétales

Tige non poilue

Feuilles de la tige à folioles élancées

Feuilles basales à folioles rondes



Dessin de l'espèce

Photographie de l'espèce

Critères d'identification

Informations supplémentaires

A NOTER

La Cardamine des prés est également appelée « Cresson des prés » ou encore « Faux-cresson ».

Néanmoins, le « vrai cresson » est le **Cresson des fontaines** (*Nasturtium officinale*), autre espèce des milieux humides.

Confusion possible

NE PAS CONFONDRE !!

La Cardamine des prés peut être confondue avec d'autres espèces de cardamines, qui présentent de grandes similitudes au niveau des fleurs et des feuilles :

- Cardamine flexueuse - *Cardamine flexuosa*
- Cardamine amère - *Cardamine amara*
- Cardamine impatiente - *Cardamine impatiens*

Ces espèces sont décrites à la page suivante.

Espèce patrimoniale

# Plantain d'eau

*Alisma plantago-aquatica* L.

AC



J F M A M J J A S O N D



20-80 cm



Fleurs blanches à trois pétales, à l'extrémité allongée

Inflorescence très ramifiée

Grandes feuilles arrondies à la base



## A NOTER

Les plantains d'eau n'ont rien à voir avec les vrais plantains que l'on peut trouver dans les jardins!

Ces derniers appartiennent à la famille des... **Plantaginacées** (d'où le nom « plantain »). Les plantains d'eau sont des **Alismatacées**.

## NE PAS CONFONDRE !!

J F M A M J J A S O N D

AR



Une autre Alismatacée peut être confondue avec le Plantain d'eau : *Alisma lanceolatum*, le **Plantain d'eau à feuilles lancéolées**. Cette dernière est **plus petite** (15-40 cm) avec des **feuilles plus étroites**. Néanmoins, *A. lanceolatum* est assez rare sur le bassin versant.



green-24.de

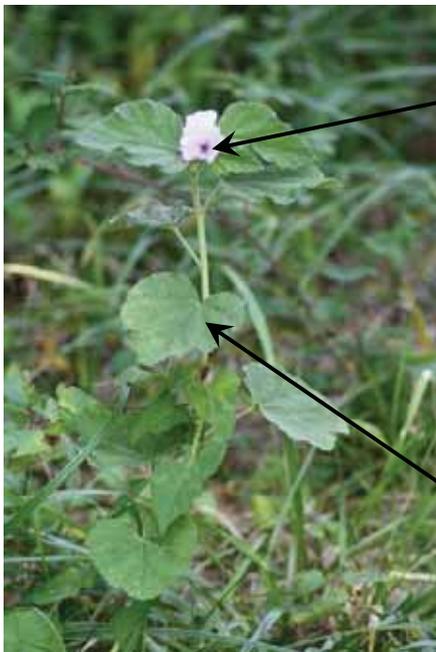
# Guimauve officinale

*Althaea officinalis* L.

AR



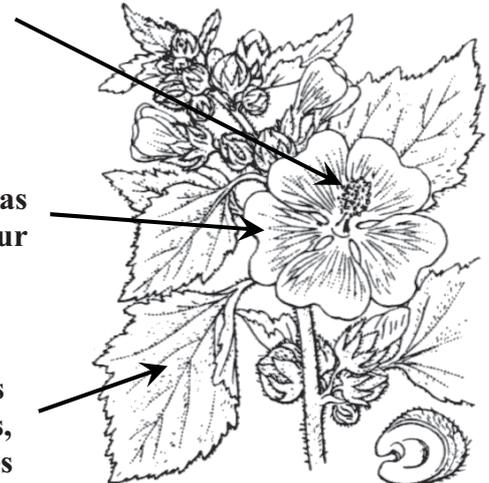
60-120 cm



Stigmate assez long, violet

Pétales blanc-lilas en forme de coeur

Feuilles poilues dessus / dessous, ovales et dentées



## A NOTER

La guimauve appartient à la famille des **Malvacées**, qui comporte les « mauves ».

Ces dernières ne fréquentent pas les mêmes types de milieux, et leurs fleurs sont généralement d'un rose plus soutenu.

Guimauve hirsute



[rips-uis.lubw.baden-wuerttemberg.de](http://rips-uis.lubw.baden-wuerttemberg.de)

Mauve alcée



Mauve sauvage



# Jonc fleuri

*Butomus umbellatus* L.

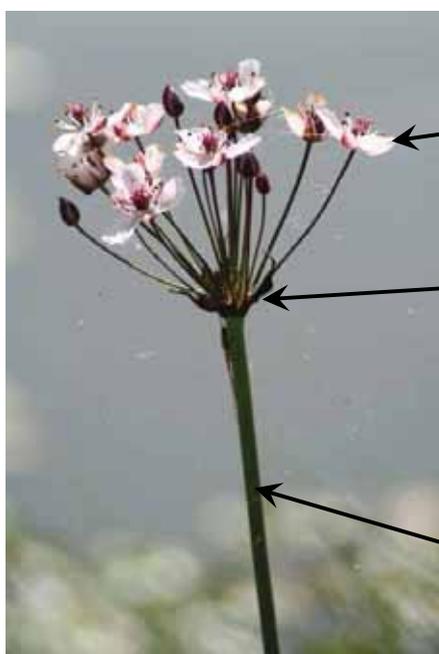
AR



J F M A M J J A S O N D



70-120 cm



Fleurs roses à  
6 pétales,  
dont 3 plus  
grands

Inflorescence  
en ombelle

Feuilles à la  
base très  
longues

Tige nue



## A NOTER

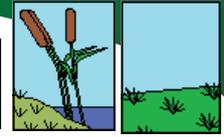
Bien qu'on l'appelle « Jonc » fleuri, cette espèce n'a rien à voir avec les Joncs!

C'est le seul représentant de la famille des **Butomacées**.

# Cardamine des prés

*Cardamine pratensis* L.

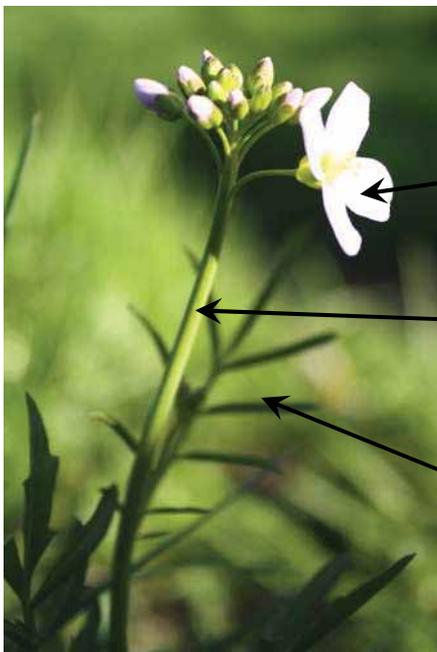
TC



J F M A M J J A S O N D



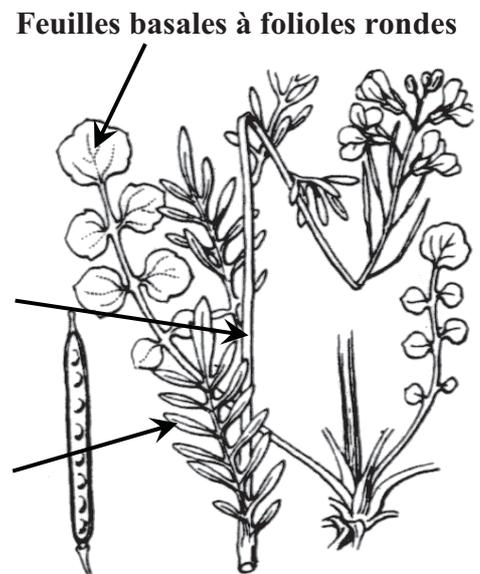
20-40 cm



Fleurs lilas  
à 4 pétales

Tige non poilue

Feuilles de la  
tige à folioles  
élancées



## A NOTER

La Cardamine des prés est également appelée « Cresson des prés » ou encore « Faux-cresson ».

Néanmoins, le «vrai cresson» est le **Cresson des fontaines** (*Nasturtium officinale*), autre espèce des milieux humides.

## NE PAS CONFONDRE !!

La Cardamine des prés peut être confondue avec d'autres espèces de cardamines, qui présentent de grandes similitudes au niveau des fleurs et des feuilles :

- Cardamine flexueuse - *Cardamine flexuosa*
- Cardamine amère - *Cardamine amara*
- **Cardamine impatiente** - *Cardamine impatiens*

Ces espèces sont décrites à la page suivante.

# Cardamine flexueuse

*Cardamine flexuosa* With.

C



J F M A M J J A S O N D

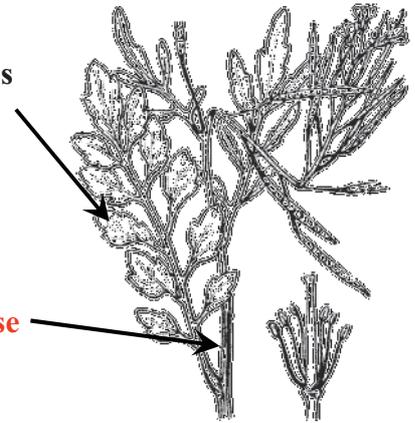
20-40 cm



www.commanster.eu

Feuilles à 5-11 lobes  
plutôt élancés

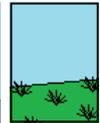
Tige poilue à la base



# Cardamine amère

*Cardamine amara* L.

AC



J F M A M J J A S O N D

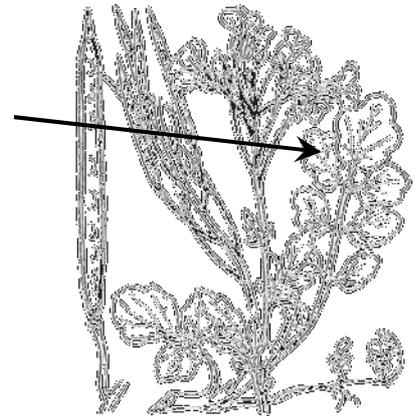
25-60 cm



botanika.bf.jcu.cz

Feuilles larges  
et ovales

Tige non poilue



# Cardamine impatiente

*Cardamine impatiens* L.

PR



J F M A M J J A S O N D

30-60 cm

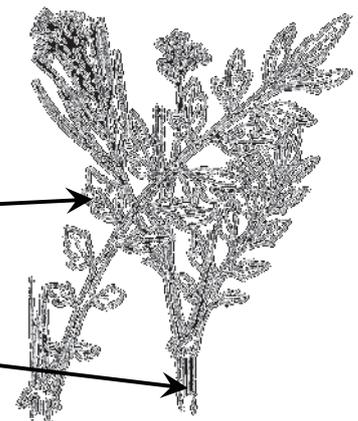


luirig.altervista.or

Petites fleurs aux  
pétales allongés

Très nombreuses  
feuilles à 11-19  
folioles élancées

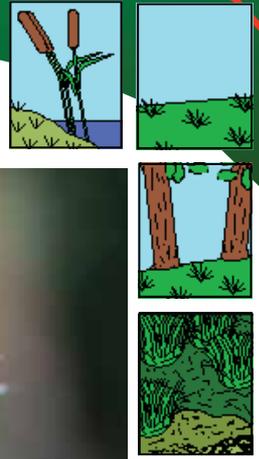
Tige non poilue



# Cirse des marais

*Cirsium palustre* L.

AC



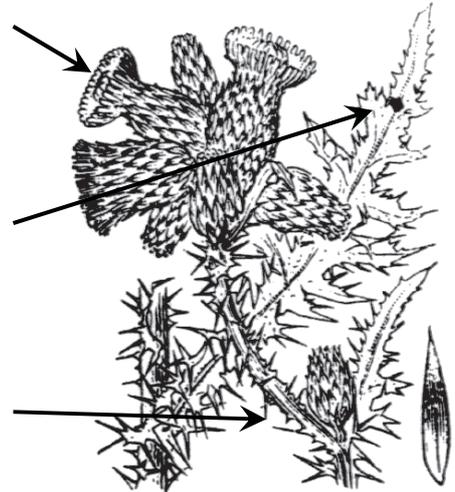
60-150 cm



Fleurs roses agglomérées

Feuilles dentées et épineuses

Tige épineuse



## A NOTER

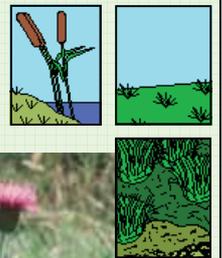
Les fleurs de la famille des **Astéracées** sont en fait une multitude de fleurs miniatures regroupées pour former comme une fleur unique.

Le Cirse des marais pourrait être confondu avec le **Chardon crépu**, mais celui-ci n'affectionne pas les milieux humides.

## NE PAS CONFONDRE !!

PR

TR



Le Cirse des marais est particulier, du fait de son aspect très épineux. La confusion avec d'autres espèces des milieux humides du genre *Cirsium* est difficile.

Toutefois, une espèce est **protégée en Basse-Normandie**, le **Cirse tubéreux - *Cirsium tuberosum***. La plante n'est **pas épineuse**, et ne forme qu'une **fleur terminale**.

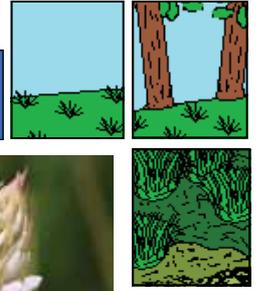


www.english-nature.org.uk

# Orchis tacheté

*Dactylorhiza maculata* L.

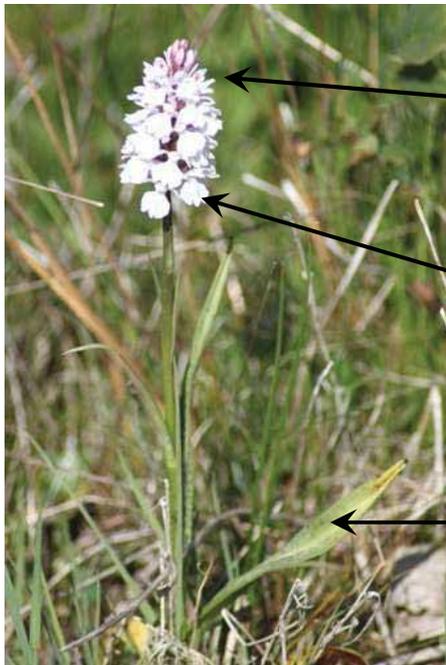
C



J F M A M J J A S O N D



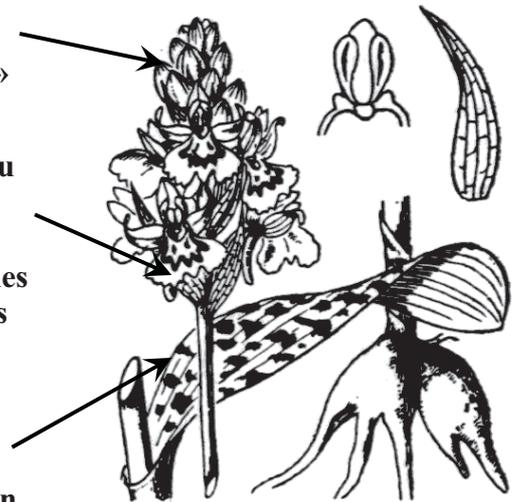
20-50 cm



Inflorescence  
en épi dense  
d'aspect  
« pyramidal »

Fleurs roses ou  
blanches,  
ponctuées de  
pourpre - pétales  
bien découpés

Feuilles  
allongées,  
tachées de brun



## A NOTER

L'inflorescence en épi dense d'aspect « pyramidal » est une caractéristique du genre *Dactylorhiza*.

L'orchis tacheté appartenait auparavant au genre *Orchis*, puis a intégré le genre *Dactylorhiza*.

## NE PAS CONFONDRE !!

La distinction entre les orchidées du même genre est parfois difficile, du fait des fortes variations de couleur, de forme et de ponctuation (taches) des fleurs. Trois espèces des milieux humides du genre *Dactylorhiza* peuvent être confondues, dont une patrimoniale :

- **Orchis négligé** - *Dactylorhiza praetermissa*
- **Orchis de mai** - *Dactylorhiza majalis*
- **Orchis incarnat** - *Dactylorhiza incarnata*

Ces espèces sont décrites à la page suivante.

## Orchis négligé

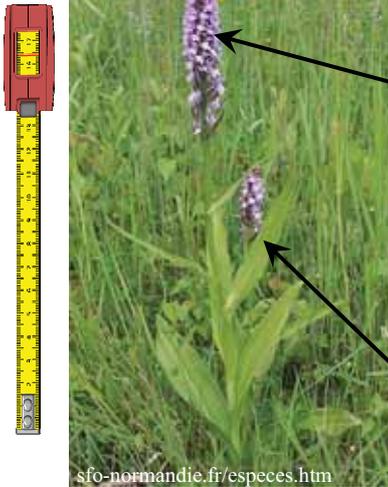
*Dactylorhiza praetermissa* Druce.

C



J F M A M J J A S O N D

15-50 cm

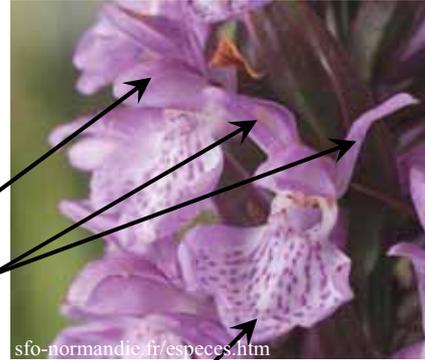


sfo-normandie.fr/especes.htm

Inflorescence en épi dense  
fleurs roses-  
violacées

Pétale dorsal en  
casque -  
Sépales latéraux  
étalés

Feuilles unies,  
allongées



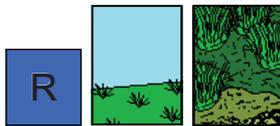
sfo-normandie.fr/especes.htm

Pétales arrondis /  
faiblement découpés

## Orchis de mai

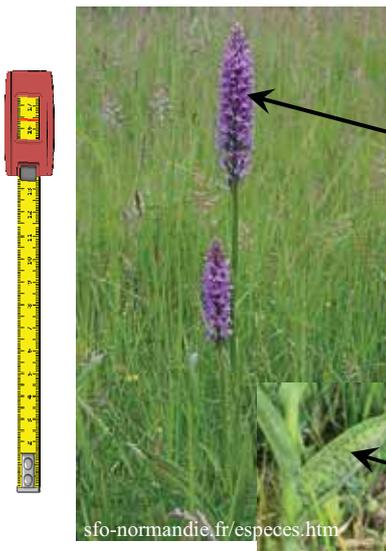
*Dactylorhiza majalis* Reichb.

PR



J F M A M J J A S O N D

25-60 cm

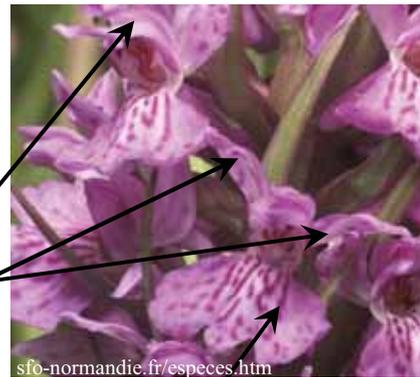


sfo-normandie.fr/especes.htm

Inflorescence en épi dense  
fleurs violacées

Pétale dorsal en  
casque -  
Sépales latéraux  
étalés

Feuilles tachetées  
allongées



sfo-normandie.fr/especes.htm

Pétales arrondis /  
faiblement découpés -  
Traits violacés nets

## Orchis incarnat

*Dactylorhiza incarnata* L.

AR



J F M A M J J A S O N D

20-50 cm

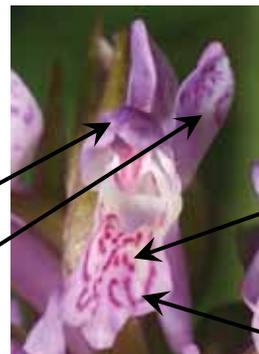


sfo-normandie.fr/especes.htm

Inflorescence en épi dense  
fleurs rose-violacées

Pétale dorsal en  
casque -  
Sépales latéraux  
étalés

Feuilles unies  
très allongées



sfo-normandie.fr/especes.htm

Pétales arrondis /  
faiblement découpés  
Labelle petit et replié  
en arrière

Traits violacés nets

# Rossolis à feuilles rondes

*Drosera rotundifolia* L.

PN

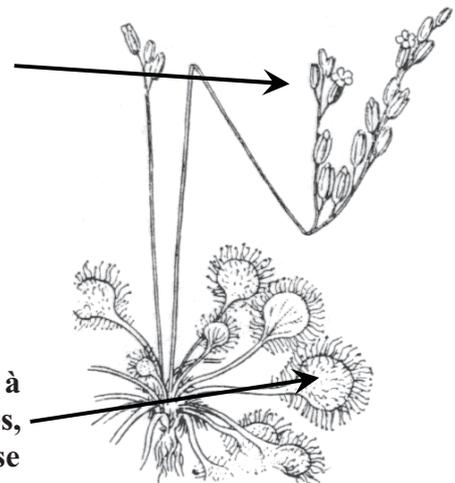
R



5-25 cm



3 à 12 fleurs blanches



Feuilles vertes à « poils » rouges, étalées à la base

www.plant-identification.co.uk

## A NOTER

Les droseras sont des **plantes carnivores** se nourrissant d'insectes, affectionnant les milieux tourbeux. La partie « carnivore » de la plante correspond aux feuilles.

Toutes les espèces de droseras sont **protégées au niveau national**.

## NE PAS CONFONDRE !!

J F M A M J J A S O N D

PN

TR



Il existe trois espèces de droseras en Europe : *D. rotundifolia*, *D. anglica* et *D. intermedia*.

*D. anglica* possède des **feuilles** beaucoup **plus allongées**, d'où son nom de **Rossolis à feuilles longues**.

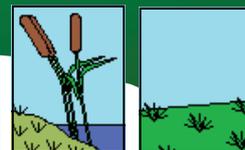


*D. intermedia* (**Rossolis intermédiaire**) possède une **morphologie intermédiaire** entre les deux espèces *anglica* et *rotundifolia*.

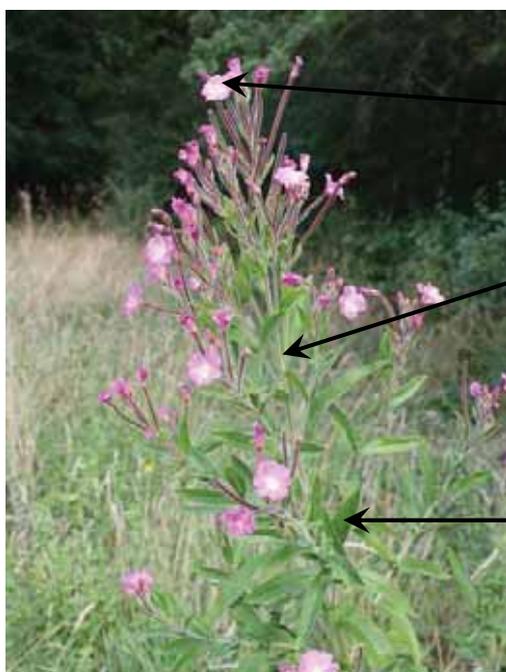
# Epilobe hirsute

*Epilobium hirsutum* L.

C



60-150 cm



Fleurs roses,  
extrémité du  
pistil en croix

Tige velue

Feuilles  
élancées,  
faiblement  
dentées



## NE PAS CONFONDRE !!

Les fleurs des épilobes sont très ressemblantes, et il est ainsi possible de confondre certaines espèces des milieux humides entre elles. On peut distinguer :

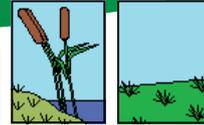
- **Epilobe à tige carrée** - *Epilobium tetragonum*
- **Epilobe des marais** - *Epilobium palustre*
- **Epilobe à petites fleurs** - *Epilobium parviflorum*

Ces espèces sont décrites à la page suivante.

## Epilobe à tige carrée

*Epilobium tetragonum* Griseb.

R



J F M A M J J A S O N D

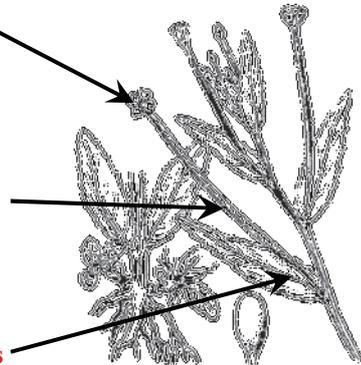
30-80 cm



Très petites fleurs roses, pétales échancrés

Tige carrée non poilue, à quatre lignes saillantes brunes

Feuilles minces, allongées, dentées et sessiles



## Epilobe des marais

*Epilobium palustre* L.

R



J F M A M J J A S O N D

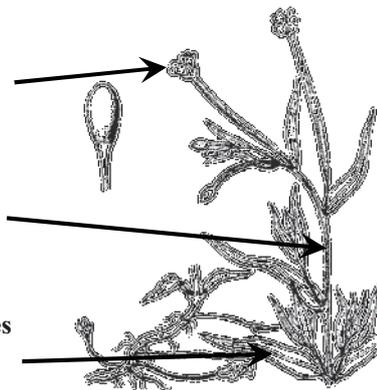
20-60 cm



Petites fleurs roses, pétales échancrés

Tige arrondie sans ligne saillante

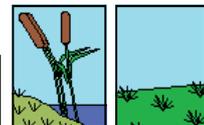
Feuilles allongées en pointe, non dentées



## Epilobe à petites fleurs

*Epilobium parviflorum* Schreb.

AC



J F M A M J J A S O N D

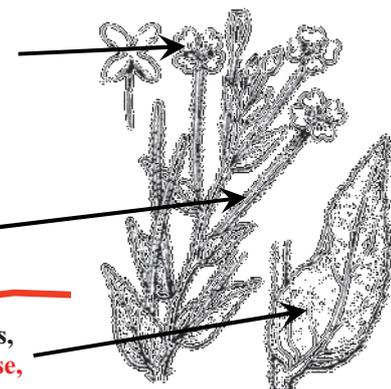
30-100 cm



Petites fleurs roses, pétales échancrés

Tige velue, sans ligne saillante

Feuilles allongées, arrondies à la base, faiblement dentées



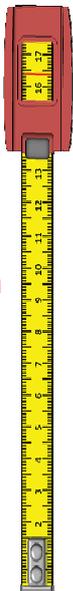
# Linaigrette à feuilles étroites

*Eriophorum angustifolium* Honck.

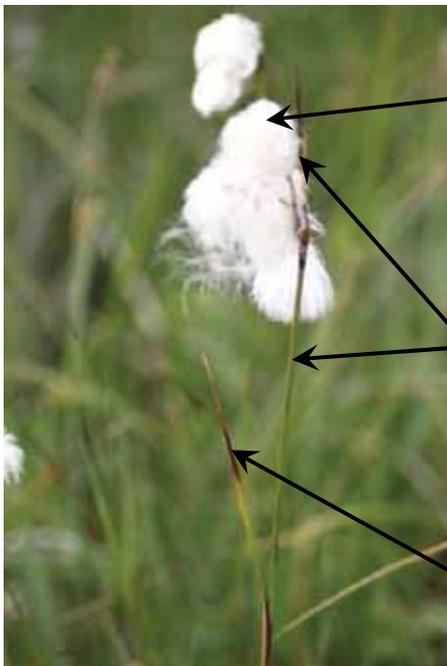
AC



J F M A M J J A S O N D



30-60 cm



Grappe de 3 à 5  
« pompons »  
blancs

Tige triangulaire,  
dépassant  
l'inflorescence

Feuilles étroites,  
allongées et  
souvent tachées  
de brun



## NE PAS CONFONDRE !!

J F M A M J J A S O N D

PR

TR



Une autre linaigrette peut être retrouvée sur le bassin versant, la **Linaigrette vaginée** - *Eriophorum vaginatum*.

Il est facile de les différencier, cette dernière ne formant qu'un **seul** « pompon » soyeux blanc. L'**extrémité des feuilles** de la tige se termine dans une **gaine** assez large.



© Photoflora - Benoit BOCK

# Écuelle d'eau

*Hydrocotyle vulgaris* L.

AC



© Photoflora - Benoit BOCK



20-50 cm

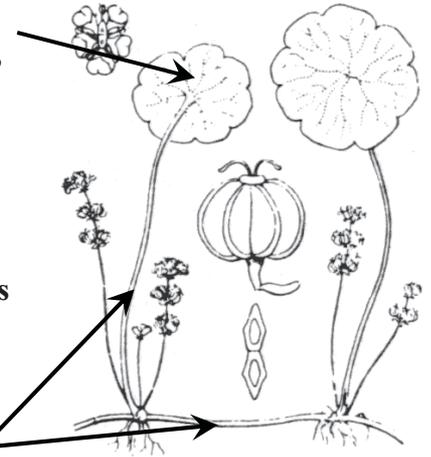


www.tela-botanica.org

Grosses feuilles  
rondes et incurvées,  
aux bords arrondis

Très petites fleurs  
roses à 5 pétales,  
étamines bien jaunes

Longue tige nue  
et rampante



## A NOTER

On appelle cette plante « écuelle d'eau » en raison de la forme incurvée de ses feuilles, qui rappelle celle d'une écuelle.

Il est ainsi fréquent d'observer un petit volume d'eau retenu dans cette concavité.

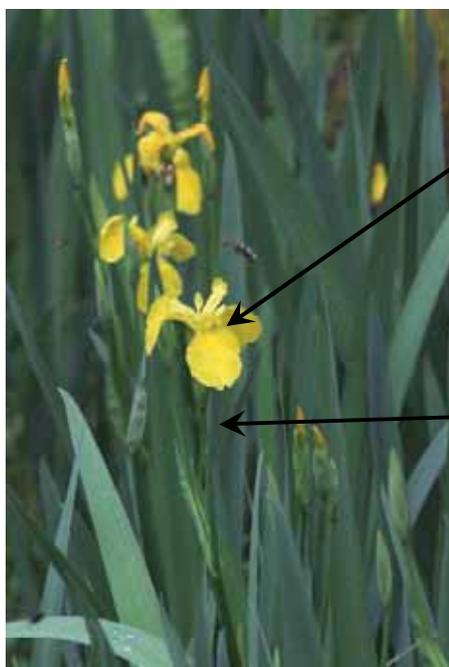
# Iris jaune

*Iris pseudacorus* L.

AC

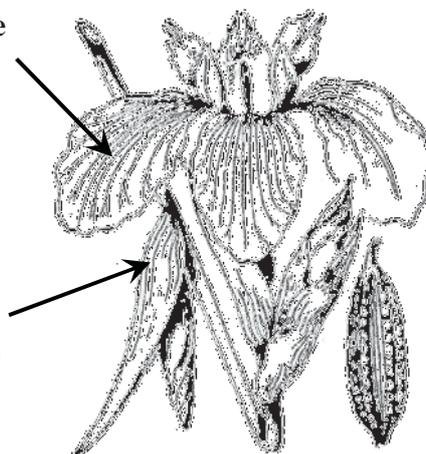


50-100 cm



Grande fleur jaune  
à trois tépales  
lâches

Feuilles élancées  
en pointe,  
remontant jusqu'à  
l'inflorescence



## A NOTER

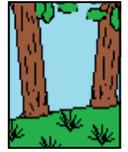
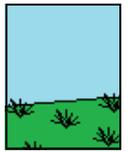
Il est facile de reconnaître cette plante, même hors période de floraison. On ne peut guère la confondre avec une autre espèce.

Un autre iris peut être rencontré, l'Iris fétide, mais il n'affectionne pas les milieux humides.

# Jonc épars

*Juncus effusus* L.

AC



J F M A M J J A S O N D

50-100 cm



Tige nue, inflorescence aux 2/3 de la tige

Fleurs verdâtres à brunes, en grappes lâches partant de la même base

Feuilles réduites à une gaine brune à la base de la tige



## A NOTER

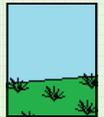
Il existe un grand nombre de joncs, parfois difficiles à différencier.

Le Jonc épars et le Jonc aggloméré sont les deux espèces de joncs les plus représentées dans les milieux humides.

## NE PAS CONFONDRE !!

AC

J F M A M J J A S O N D



Le **Jonc aggloméré** - *Juncus conglomeratus*, se distingue par son **inflorescence** en masse très **compacte**, formant comme une « **boule** ».

Il fréquente les mêmes types de milieux que *J. effusus*.



# Lobélie brûlante

*Lobelia urens* L.

PR

AR



J F M A M J J A S O N D

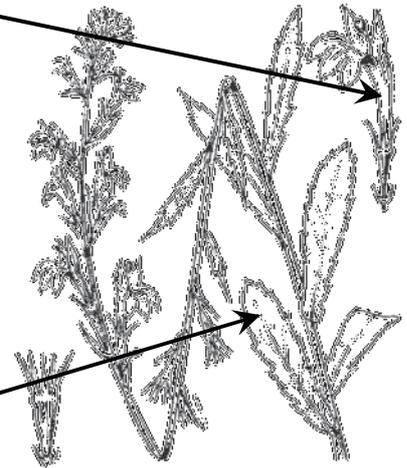
20-50 cm



Fleurs violettes,  
en entonnoir,  
deux pétales  
étalés vers le haut,  
trois vers le bas

Deux petits  
« triangles »  
blancs

Feuilles  
inférieures  
ovales et dentées



Feuilles supérieures  
petites et élancées

## A NOTER

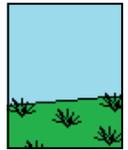
La forme des fleurs de la Lobélie brûlante est un intermédiaire entre celles de la Jacinthe des bois et celles de la Violette des bois.

Les deux petits triangles blancs sont un critère qui se repère facilement.

# Lychnis fleur-de-coucou

*Lychnis flos-cuculi* L.

TC



J F M A M J J A S O N D



30-60 cm

Pétales roses échanrés

Tige violacée dénuée de feuilles

Petites feuilles au niveau des ramifications

Feuilles basales longues et élancées



## A NOTER

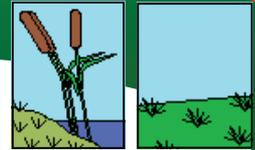
Il est difficile de confondre cette espèce, qui se repère très facilement. Les **Caryophyllacées** ont très souvent des pétales échanrés.

La plante doit son nom à sa période de floraison (été), « quand le coucou se met à chanter ».

# Lysimaque commune

*Lysimachia vulgaris* L.

C



J F M A M **J J A** S O N D

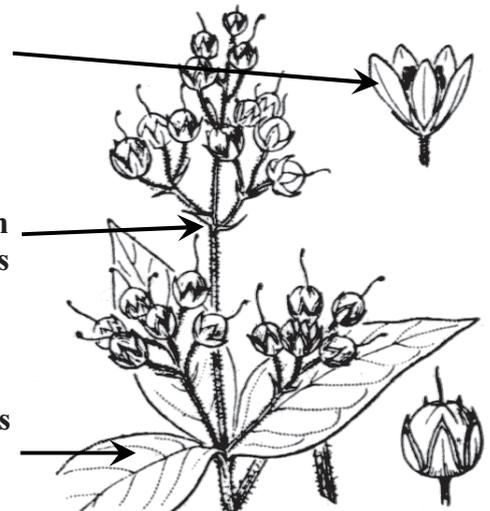
40-120 cm



Fleurs jaunes,  
centre cerclé  
de orange

Inflorescence en  
grappe de fleurs

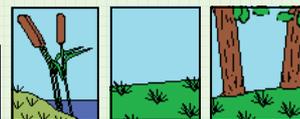
Grandes feuilles  
opposées ou  
par 3-4



**NE PAS CONFONDRE !!**

J F M A M **J J A** S O N D

C



Une autre lysimaque est inféodée aux milieux humides : la **Lysimaque nummulaire** - *Lysimachia nummularia*.

Les fleurs sont **plus découpées**, sans **orange** dans la partie centrale, et les feuilles beaucoup plus **rondes**. Le port de la plante est plutôt rampant.

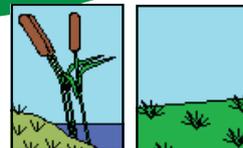


© Photoflora - Jean-Luc TASSET

# Salicaire commune

*Lythrum salicaria* L.

C



J F M A M J J A S O N D



40-120 cm

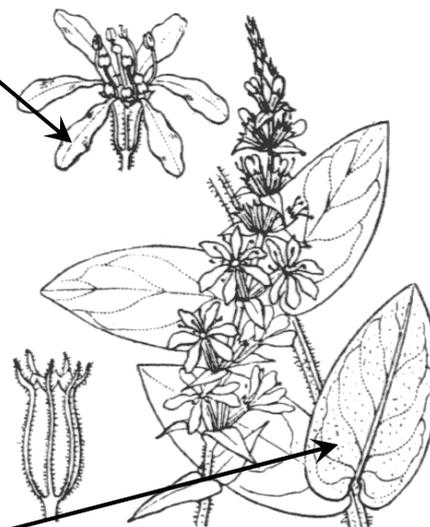


Fleurs d'un rouge-violet, 6 pétales

Inflorescence en épi long

Tige très ramifiée

Feuilles ovales en forme de cœur à la base



## A NOTER

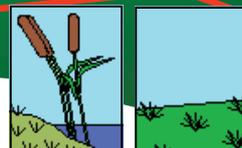
La salicaire est la plante la plus invasive des zones humides d'Amérique du Nord, importée par les colons à la fin du 18ème s.

On ne peut guère la confondre avec les autres salicaires, à la morphologie complètement différente.

# Menthe aquatique

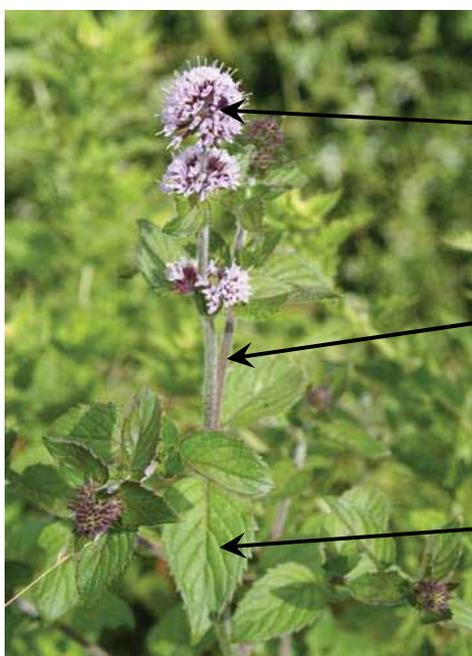
*Mentha aquatica* L.

AC



J F M A M **J** J A S O N D

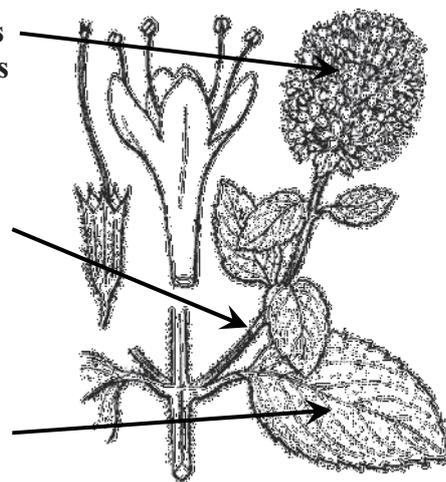
20-50 cm



Grappe ronde de petites fleurs blanches ou lilas

Tige velue

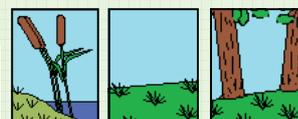
Feuilles ovales, dentées en scie



## NE PAS CONFONDRE !!

J F M A **M** J J A S O N D

C



### A NOTER

La forte odeur de la menthe peut permettre de confirmer l'identification.

La Menthe aquatique est une plante sauvage comestible, au même titre que les autres menthes.

Deux autres menthes peuvent être observées en milieux humides, mais facilement différenciables.

La **Menthe des champs** - *Mentha arvensis*, a une inflorescence de **fleurs plus grandes**, disposées en **grappes successives**.



<http://www.commanster.eu>



<http://www.anticaerboristeriaromana.it>

La **Menthe à feuilles rondes** - *Mentha suaveolens*, possède une inflorescence ramifiée, en **grappes allongées**.

# Trèfle d'eau

*Menyanthes trifoliata* L.

PR

R



J F M A M J J A S O N D



15-30 cm

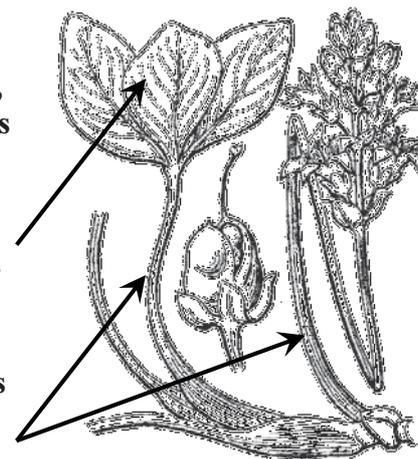


<http://www.ruhr-uni-bochum.de>

Fleurs blanches  
cotonneuses,  
5 pétales,  
stigmate jaune,  
étamines brunes

Feuilles par 3,  
larges et ovales

Tige portant les  
feuilles et tige  
portant les  
fleurs séparées



## A NOTER

Bien qu'on l'appelle « Trèfle d'eau », cette plante de la famille des **Menyanthacées** n'a rien à voir avec les vrais trèfles, qui appartiennent à la famille des Fabacées.

Elle porte probablement son nom en raison de ses feuilles disposées par 3, et de son port similaire à celui des trèfles.

# Cresson de fontaines

*Nasturtium officinale* R.Br.

C



jeantosti.com



www.visoflora.com

J F M A M J J A S O N D

20-60 cm

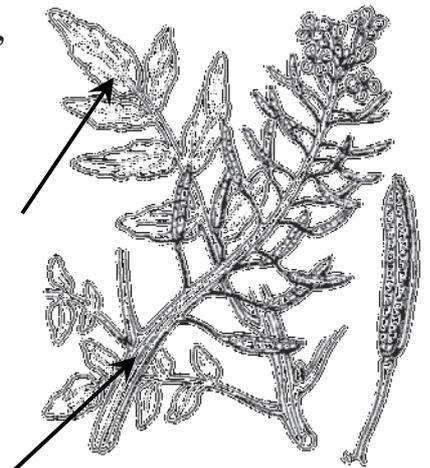


<http://www.plant-identification.co.uk>

Fleurs blanches,  
cœur brun-rouge,  
étamines jaunes

Feuilles très  
développées,  
assez rondes,  
la terminale plus  
longue

Tige épaisse et  
très ramifiée



## A NOTER

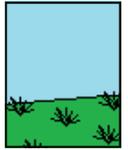
Comme la cardamine, le Cresson des fontaines appartient à la famille des **Brassicacées**. La croissance végétative de cette plante est souvent très importante.

Elle est comestible et souvent consommée en salade.

# Renoncule rampante

*Ranunculus repens* L.

TC



J F M A M J J A S O N D



10-40 cm

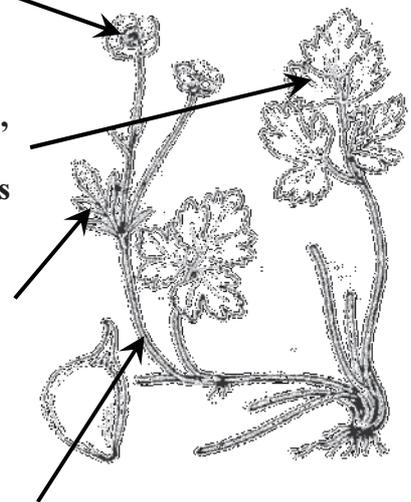


Fleurs jaunes à souvent 5 pétales

Feuilles trilobées, bien découpées, velues et pétiolées

Petites feuilles allongées à la base de l'inflorescence

Tige velue, port rampant



## A NOTER

Un Programme National de Recherche sur les Zones Humides a mené une étude sur les renoncules, comme « indicateurs biologiques de l'hydromorphie des sols ».

Cette étude a démontré que la présence de la **R. flammette** et/ou de la **R. rampante** permet de statuer sur l'**humidité du milieu**.

## NE PAS CONFONDRE !!

C

J F M A M J J A S O N D



Une autre renoncule peut être observée en milieux humides : la **Renoncule flammette** - *Ranunculus flammula*.

Elle possède des **feuilles simples**, très **allongées** et **non découpées**. La fleur est similaire à celle de *R. repens*, mais le port non rampant et la morphologie des feuilles permettent de différencier facilement les deux espèces.



# Morelle douce-amère

*Solanum dulcamara* L.

AC



J

F

M

A

M

J

J

A

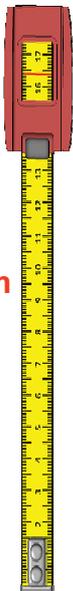
S

O

N

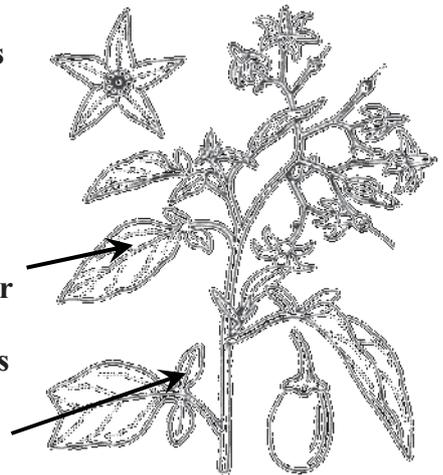
D

50-150 cm



Fleurs violettes à  
anthère jaune,  
pétales rabattus  
vers l'arrière

Feuilles ovales,  
en forme de cœur  
à la base,  
avec deux petites  
folioles pour les  
supérieures



## A NOTER

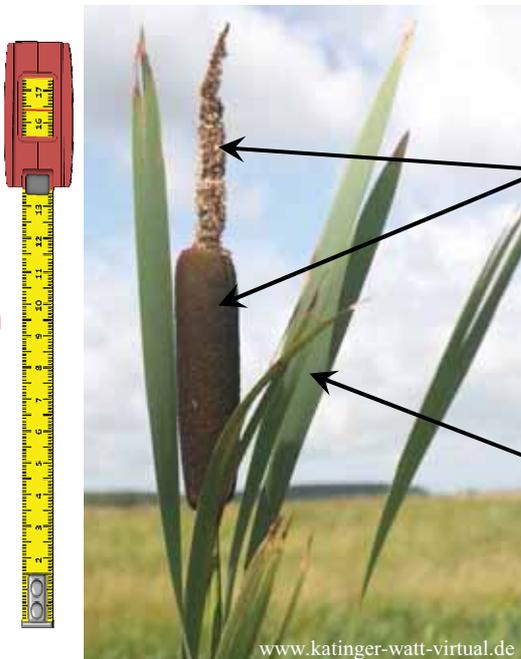
Il existe une autre Solanacée,  
la Morelle noire - *Solanum  
nigrum*, qui possède les  
même fleurs blanches, et  
dont les **baies** sont noires (au  
lieu de **rouges** pour *S.  
dulcamara*). Elle ne  
fréquente pas les milieux  
humides.

Les morelles sont des  
**plantes toxiques!**

# Massette à larges feuilles

*Typha latifolia* L.

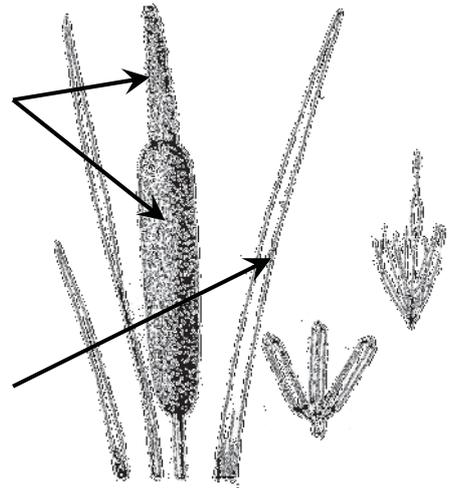
AC



150-250 cm

Gros épi  
cylindrique brun,  
surmonté d'un  
épi « pelucheux »

Feuilles linéaires,  
longues et planes,  
dépassant  
l'inflorescence



## NE PAS CONFONDRE !!

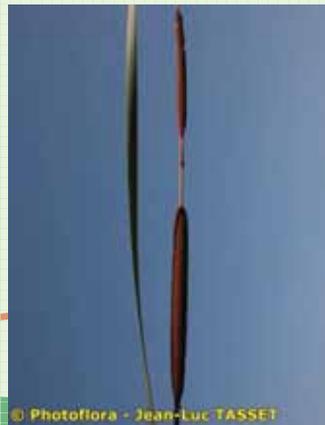


AR



Il existe une autre massette plus rare que *T. latifolia* : la Petite massette, ou **Massette à feuilles étroites** - *Typha angustifolia*.

Comme son nom l'indique, ses **feuilles** sont **moins larges**, et elle a la particularité d'avoir ses **deux épis séparés** par un espace de quelques centimètres.



© Photoflora - Jean-Luc TASSET

# Les sols des zones humides



Lorsque la végétation n'est pas caractéristique d'une zone humide, en lien avec l'occupation des sols (culture, peupleraie, etc.), on peut utiliser la **nature des sols comme critère de définition**. En effet, la saturation temporaire ou permanente de ces sols en eau se traduit par la présence de traces d'**hydromorphie**, engendrées par des réactions physico-chimiques telles que l'oxydoréduction du fer.

L'arrêté du 24 juin 2008, précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides, a retenu **13 types de sols** comme étant caractéristiques des milieux humides. Les conditions pédologiques nécessaires à

leur reconnaissance ont été intégrées dans l'arrêté du 1er octobre 2009, modifiant l'arrêté du 24 juin 2008.

La liste de ces sols, ainsi que les règles de détermination, sont présentées ci-dessous.

REGLE GENERALE	LISTE DES TYPES DE SOLS			
Morphologie	Classe d'hydromorphie (classe d'hydromorphie du GEPPA, 1981, modifié)	Dénomination scientifique (« Références » du référentiel pédologique, AFES, Baize & Girard, 1995 et 2008)	Condition pédologique nécessaire	Condition complémentaire non pédologique
1)	H	Histosols	Aucune	Aucune
2)	VI (c et d)	Réductisols	Aucune	Aucune
3)	V (a, b, c, d) et IV d	Rédoxisols	Traits rédoxiques débutant à moins de 25 cm de la surface et se prolongeant ou s'intensifiant en profondeur, ou traits rédoxiques débutant à moins de 50 cm de surface, se prolongeant ou s'intensifiant en profondeur, et présence d'un horizon réductique de profondeur (entre 80 et 120 cm)	Aucune
Fluvisols - Rédoxisols	Aucune			
Thalassosols - Rédoxisols	Aucune			
Planosols typiques	Aucune			
Luvisols dégradés - Rédoxisols	Aucune			
Luvisols typiques - Rédoxisols	Aucune			
Sols salsodiques	Aucune			
Pélosols - Rédoxisols	Aucune			
Colluviosols - Rédoxisols	Aucune			
Fluvisols (présence d'une nappe peu profonde circulante et très oxygénée)	Aucune			
Podzosols humiques et podzosols humoduriques	Aucune	Expertise des conditions hydrogéomorphologiques		

La détermination de ces sols humides apparaît comme extrêmement difficile, nécessitant même parfois une expertise hydrogéomorphologique. Elle nécessite en outre une bonne connaissance pédologique, et une contrainte technique et temporelle pour l'identification de ces sols.

Il apparaît donc plus intéressant de caractériser ces différents types de sols par rapport à leur hydromorphie, afin de faciliter l'identification sur le terrain. Si cette démarche est moins scientifique, elle ne modifie en rien la reconnaissance de l'humidité du sol.

On peut ainsi distinguer **trois grands types de sols** caractéristiques des milieux humides :

- Les sols tourbeux (1);
- Les sols à hydromorphie temporaire (2);
- Les sols à hydromorphie permanente (3).

Les **sols tourbeux** (1), ou sols hydromorphes organiques, se caractérisent par la présence forte de matière organique non décomposée, et par leur couleur très foncée liée à la présence de tourbe.



Les **sols hydromorphes** correspondent à une saturation en eau temporaire ou permanente, et donc à une anoxie (absence d'oxygène) partielle ou totale du sol. Cet excès d'eau se

caractérise par des phénomènes de redistribution du fer, variables selon les fluctuations du niveau de la nappe.



Les fluctuations du niveau de la nappe génèrent une anoxie partielle du sol, rendant possible l'oxydation du fer. Ainsi, lorsque le niveau de la nappe baisse, ce sol va présenter un grand nombre de taches couleur rouille, caractéristiques de cette oxydation. On parle d'une **hydromorphie temporaire** (2).

La saturation en eau permanente, liée à la présence de la nappe, entraîne une anoxie continue du sol : ce phénomène explique la couleur gris-bleutée de ces sols, liée à la réduction du fer. L'**hydromorphie** est ici **permanente** (3).

# Glossaire

**ANTHÈRE** : partie terminale d'une étamine, qui renferme les grains de pollen

**ÉTAMINE** : organe mâle de la fleur où se situe le pollen

**FOLIOLE** : partie d'une feuille composée

**GAINE** : base de certaines feuilles, enroulée sur la tige

**HYDROMORPHIE** : réaction du fer liée à la présence d'eau dans le sol

**HYGROPHILE** : se dit d'une plante qui affectionne les milieux humides

**INFLORESCENCE** : ensemble des fleurs présentes sur la plante

**OMBELLE** : type d'inflorescence, où les fleurs sont portées par des pédicelles reliés au même point

**PÉDICELLE** : support d'une fleur dans une inflorescence

**PÉDOLOGIE** : science des sols

**PÉTIOLE** : « queue » de la feuille

**PISTIL** : organe femelle de la fleur

**SÉPALE** : pièce assimilable à un pétale, l'ensemble des sépales constituant le calice

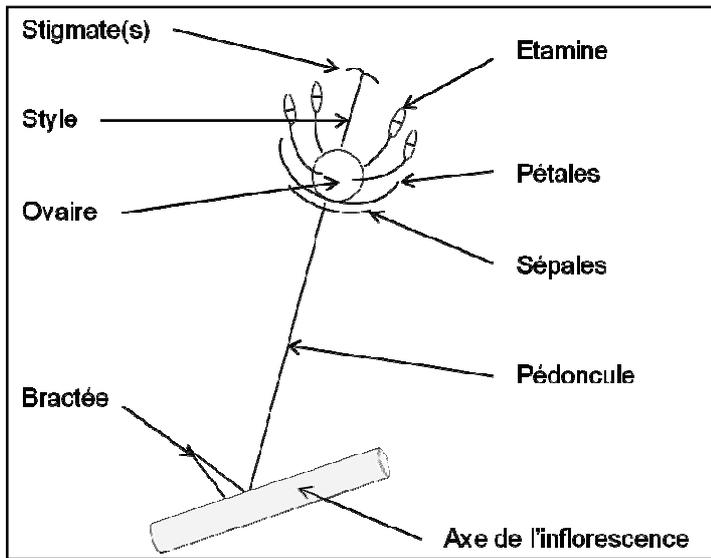
**SESSILE** : dépourvu de pétiole (ou de pédicelle)

**STIGMATE** : extrémité du style, qui reçoit le pollen

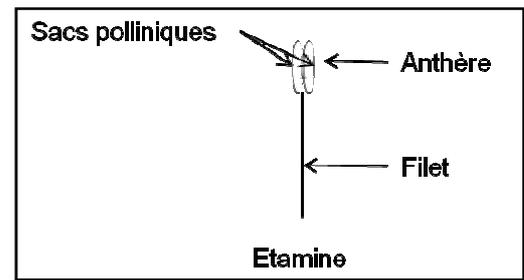
**TÉPALE** : sépales et pétales sans distinction

*Pour faciliter la compréhension des termes scientifiques relatifs à la morphologie des fleurs, quelques schémas simples sont présentés à la page suivante.*

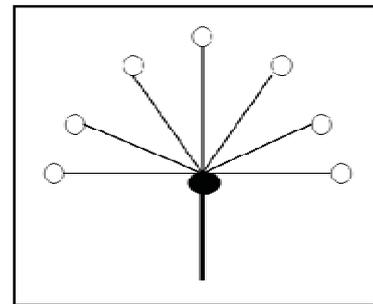
## MORPHOLOGIE DES FLEURS



*Morphologie d'une fleur hermaphrodite (possédant les organes mâles et femelles)*

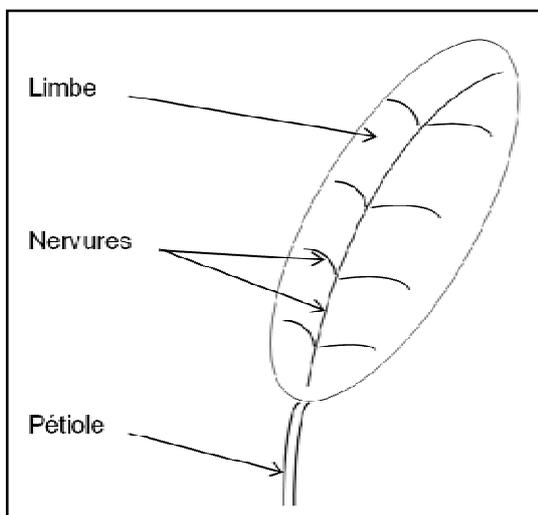


*Eléments fertiles d'une fleur*

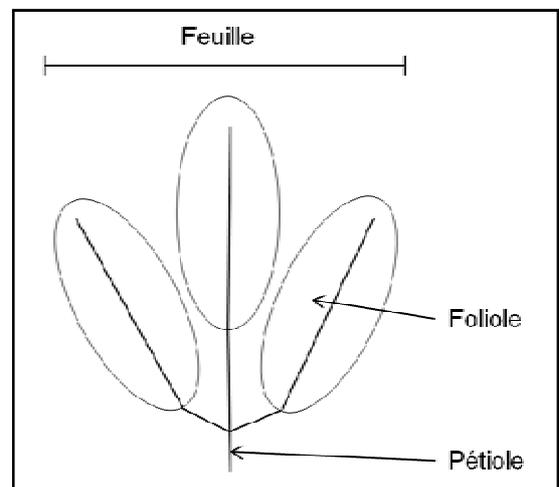


*Inflorescence en ombelle*

## MORPHOLOGIE DES FEUILLES



*Morphologie d'une feuille simple*



*Morphologie d'une feuille composée*

# Bibliographie

## Ouvrages

**BONNIER G., 1909.** *Flore complète portative de la France, de la Suisse et de la Belgique* - Belin, 2006, 426 pp.

**FITTER R. et al., 1998.** *Guide des graminées, carex, joncs et fougères* - Les guides du naturaliste, Delachaux et Niestlé, 2009, 255 pp.

**FITTER R. et al., 1984.** *Grasses, sedges, rushes and ferns of Britain and Northern Europe* - Collins pocket guide, 1992, 256 pp.

**MANNEVILLE O. et al., 1999.** *Le monde des tourbières et des marais : France, Suisse, Belgique, Luxembourg* - Les références du naturaliste, Delachaux et Niestlé, 2006, 420 pp.

**PROVOST M., 1999.** *Flore vasculaire de Basse-Normandie* - Presses Universitaires de Caen, Cédérom.

**RAMEAU J.C et al., 1994.** *Flore forestière française, Tome 1 : Plaines et collines* - Institut pour le développement forestier (IDF), 2005, 1785 pp.

**ROSE F., 1981.** *The Wild Flower Key, British Isles and N.W. Europe* - Warne, 480 pp.

**VETVICKA V., 1981.** *Plantes du bord de l'eau et des prairies* - Gründ, 224 pp.

**ZAMBETTAKIS C. et PROVOST M., 2009.** *Flore rare et menacée de Basse-Normandie* - In Quarto, 424 pp.

## Documents techniques

**Conseil Scientifique de l'Environnement de Bretagne, 1997.** *Les zones humides de fonds de vallées et la qualité de l'eau en Bretagne : réflexions et recommandations* - 63 pp.

**Conservatoire Botanique de Brest, 2009.** *Déclinaison en Pays de la Loire de la liste des plantes indicatrices de zones humides inscrites à l'arrêté interministériel du 24 juin 2008* - 57 pp.

**Programme National de Recherche sur les Zones Humides, 2004.** *Les zones humides et l'eau, cahier thématique* - 64 pp.

**Programme National de Recherche sur les Zones Humides, 2005.** *Caractérisation des zones humides, cahier thématique* - 70 pp.

**Programme National de Recherche sur les Zones Humides, 2006.** *Gestion des zones humides, cahier thématique* - 63 pp.

**Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux des Bassins Côtiers de la Région de Dol de Bretagne, 2007.** *Inventaire des zones humides, guide technique* - 24 pp.

**Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Mayenne, 2009.** *Guide méthodologique. Identification des zones humides fonctionnelles à l'échelle locale* - 26 pp.

**Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Vilaine, 2002.** *Guide d'orientation méthodologique pour l'inventaire des zones humides sur le Bassin de la Vilaine* - 30 pp.

## Liens Internet

**Tela Botanica, le réseau de la botanique francophone**

<http://www.tela-botanica.org>

**Conservatoire Botanique National de Brest**

<http://www.cbnbrest.fr>

**Inventaire National du Patrimoine Naturel - Espèces végétales protégées en régions Bretagne, Basse-Normandie et Pays-de-la-Loire**

<http://inpn.mnhn.fr>

**Bretagne environnement - Les sols des zones humides**

<http://www.bretagne-environnement.org>

**Forum des marais atlantiques**

<http://www.forum-marais-atl.com>

**Pôle-Relais Zones Humides - Mares, zones humides intérieures et vallées alluviales**

<http://www.pole-zhi.org>

**Legifrance - Arrêté du 1er octobre 2009 modifiant l'arrêté du 24 juin 2008**

<http://www.legifrance.gouv.fr>

**Eau-France - Les zones humides**

<http://www.zones-humides.eaufrance.fr>

Ce guide d'identification des plantes des zones humides a été réalisé par Pierre VINET, étudiant en 1ère année de Master Ingénierie des Hydrosystèmes et des Bassins Versants, spécialité Ingénierie des Milieux Aquatiques et Corridors Fluviaux, à Tours.

Son élaboration entre dans le cadre d'un stage d'inventaire et de préservation des zones humides sur le bassin versant de la Sélune, au Syndicat Mixte du Bassin de la Sélune.



Toutes les photographies présentées dans ce livret sont la propriété de Pierre VINET et du Syndicat Mixte du Bassin de la Sélune, à l'exception de celles dont la source est précisée.

Syndicat Mixte du Bassin de la Sélune 21 rue de la Libération 50240 Saint-James  
02.33.89.62.14 - mail : sage-selune@wanadoo.fr

Avec le soutien financier de :

